

## L'orientation scolaire et professionnelle au Québec : l'émergence d'une profession, 1930-1960

M'Hammed Mellouki et Mario Beauchemin

Volume 48, numéro 2, automne 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/305325ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/305325ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mellouki, M. & Beauchemin, M. (1994). L'orientation scolaire et professionnelle au Québec : l'émergence d'une profession, 1930-1960. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 48(2), 213-240. <https://doi.org/10.7202/305325ar>

Résumé de l'article

Deux périodes marquent l'histoire de l'orientation scolaire et professionnelle au Québec entre 1930 et 1960. De 1930 à 1945, les promoteurs de l'orientation scolaire et professionnelle s'efforcent d'asseoir le métier sur des bases scientifiques, en créant les premiers instituts spécialisés et en délimitant les conceptions qui alimentent la pratique de cette profession. La nécessité de gérer efficacement le capital humain occupe alors une place prépondérante. La période suivante, 1945-1960, voit progressivement ces nouveaux spécialistes que sont les conseillers en orientation s'implanter dans les écoles. Toutefois, cet ancrage de la profession dans les institutions scolaires est encore timide, les tâches du conseiller en orientation demeurent ambiguës et sa présence semble heurter les prérogatives des autres agents scolaires.

# L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE AU QUÉBEC: L'ÉMERGENCE D'UNE PROFESSION, 1930-1960

M'HAMMED MELLOUKI<sup>1</sup>

*Département d'administration et politique scolaires*

*Université Laval*

MARIO BEAUCHEMIN<sup>2</sup>

*Département d'histoire*

*Université Laval*

## RÉSUMÉ

Deux périodes marquent l'histoire de l'orientation scolaire et professionnelle au Québec entre 1930 et 1960. De 1930 à 1945, les promoteurs de l'orientation scolaire et professionnelle s'efforcent d'asseoir le métier sur des bases scientifiques, en créant les premiers instituts spécialisés et en délimitant les conceptions qui alimentent la pratique de cette profession. La nécessité de gérer efficacement le capital humain occupe alors une place prépondérante. La période suivante, 1945-1960, voit progressivement ces nouveaux spécialistes que sont les conseillers en orientation s'implanter dans les écoles. Toutefois, cet ancrage de la profession dans les institutions scolaires est encore timide, les tâches du conseiller en orientation demeurent ambiguës et sa présence semble heurter les prérogatives des autres agents scolaires.

## ABSTRACT

*Between 1930 and 1960, the history of career advising in Quebec can be divided into two periods. During the first (1930-1945), the promotors of vocational guidance created private schools and defined a conceptual apparatus, in an effort to establish the profession on a scientific basis. The need to manage human capital efficiently seems to have been the main preoccupation here. Between 1945 and 1960, the new specialists in guidance gradually found a place in the public schools. The profession's foothold in the schools remained tenuous, however, and the new counsellors, whose functions were not yet clearly defined, faced the mistrust of other school employees.*

---

1. Chercheur, département d'administration et politique scolaires, Université Laval. La recherche qui a donné lieu à cette publication a été subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

2. Étudiant au doctorat, département d'histoire, Université Laval.

L'histoire du développement du champ de l'orientation scolaire et professionnelle au Québec, entre 1930 et 1960, est largement ignorée par la communauté des chercheurs. En effet, malgré la richesse et l'abondance des sources sur ce sujet, les ouvrages récents qui traitent de cette catégorie de professionnels avant les années 1960 sont quasi inexistantes. Pourtant, nous le verrons, cette période constitue une étape centrale dans l'évolution de la profession de conseiller en orientation.

L'analyse menée dans cet article a pour but d'approfondir une hypothèse générale que nous avons formulée ailleurs<sup>3</sup>. L'émergence et l'institutionnalisation du domaine de l'orientation font partie d'un processus plus large de différenciation du travail scolaire<sup>4</sup>. Il s'agit, selon cette hypothèse, de montrer que l'invention d'un nouveau domaine de pratique est l'affaire d'un groupe de spécialistes qui s'accaparent progressivement des tâches effectuées jusque-là par d'autres agents scolaires (enseignants, inspecteurs et directeurs d'écoles, curés, etc.). Cette spécialisation des tâches — l'émergence de l'orientation comme domaine de pratique autonome — est alors justifiée par l'existence de nouveaux savoirs et savoir-faire que l'on juge davantage scientifiques et adaptés aux besoins de la société industrielle et de sa clientèle scolaire. Dans le but de clarifier certains des principaux aspects de cette hypothèse, nous accorderons dans cet article une importance particulière à la position des fondements de la discipline (conceptions, pratiques, formations, clientèles), à son affirmation graduelle au sein des institutions scolaires et au contexte dans lequel elle a évolué.

Il est utile de préciser, par ailleurs, que cette étude repose principalement sur l'exploitation de trois types de sources d'information. D'une part, nous avons dépouillé les archives de l'Institut Laval d'orientation professionnelle et celles de l'École de pédagogie et d'orientation de l'Université Laval. D'autre part, les ouvrages et les articles produits par des acteurs centraux de cette période et les mémoires d'organismes concernés par l'orientation à cette époque ont aussi attiré notre attention. Enfin, nous avons procédé à la réalisation de 14 entrevues avec des personnes qui ont contribué à la fondation du

---

3. M'hammed Mellouki et Nicole Lemieux, «Les agents scolaires, leur place et leur fonction dans les rapports sociaux: le cas des inspecteurs d'écoles (1851-1964) et des conseillers d'orientation (1930-1990) au Québec», *Sociétés contemporaines*, 11-12 (été-automne 1992): 91-118.

4. Le concept de travail scolaire renvoie ici aux activités réalisées par les différents agents scolaires: les enseignants, les administrateurs scolaires et tous les autres qui concourent, dans le cadre de leur tâche et plus ou moins étroitement, à la mission d'éducation et d'enseignement que remplit l'école.

domaine de l'orientation ou qui ont été témoins privilégiés de son développement. Le choix des personnes interrogées a été fait en fonction des critères suivants: importance et apport de leurs écrits dans le développement de la discipline, participation aux premiers organismes et instituts d'orientation et implication dans l'organisation de services scolaires d'orientation. Ces entretiens, semi-dirigés et d'une durée moyenne d'une heure, ont permis d'identifier l'originalité de la contribution des acteurs engagés dans la constitution de ce champ de compétence, en plus de fournir des renseignements qui sont généralement absents des sources écrites.

### ***1 - POSITION DES FONDEMENTS DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE: 1930-1945***

C'est au début de notre siècle, en France (1912), en Suisse (1908) et aux États-Unis (1908), qu'apparaissent les premiers répertoires de carrières et les premiers services d'orientation professionnelle, créés à ce moment-là dans le but unique de documenter et de conseiller les adolescents dans leur choix d'une occupation. Dès lors, semble-t-il, la pratique du conseiller repose sur les résultats de la psychologie différentielle naissante et sur la nécessité d'évaluer les aptitudes et les inaptitudes de chaque adolescent<sup>5</sup>. Toutefois, c'est en Belgique, plus précisément dans l'armée de l'air, que sont tentées les premières expériences d'orientation professionnelle. Les cadres de l'armée essaient alors de réduire le nombre d'accidents aériens causés par des erreurs de pilotage, en utilisant les données de la psychologie appliquée dans la sélection des aviateurs<sup>6</sup>.

Au Canada, c'est au Manitoba que les premières expériences sont tentées. En effet, en 1912, le professeur Fetherstonough de l'Université du Manitoba organise plusieurs conférences sur l'orientation scolaire et professionnelle destinées aux élèves de septième et huitième années de Winnipeg. Quelques années plus tard, soit vers 1920, le ministère de l'Éducation de l'Ontario adopte une loi autorisant l'implantation des conseillers en orientation dans les différentes commissions scolaires<sup>7</sup>.

Au Québec, c'est à la fin des années 1920 que des individus semblent s'intéresser pour la première fois à l'orientation. En effet,

---

5. Geneviève Latreille, «Orientation scolaire et professionnelle et conjoncture économique», Denis Pelletier et Raymonde Bujold *et al.*, *Pour une approche éducative en orientation* (Chicoutimi, Gaëtan Morin éditeur, 1984), 3.

6. M'hammed Mellouki, *Savoir enseignant et idéologie réformiste* (Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989), 154.

7. Wilfrid Éthier, «Historique de l'orientation professionnelle», *Orientation*, 5,2 (juillet 1945): 109.

c'est en 1928, à l'école La Jemmerais à Québec et à l'Institut médico-pédagogique de Montréal, que le docteur J.-Charles Miller et le professeur Irénée Lussier appliquent certains principes inhérents à l'orientation professionnelle<sup>8</sup>.

Ce n'est cependant qu'au cours des années 1930, au moment où la Grande Dépression frappe le Canada de plein fouet, que se manifeste, mais toujours chez quelques individus seulement, l'intérêt pour l'orientation au Québec. Le chômage affecte péniblement la population canadienne et québécoise pendant les années 1930. Entre 1929 et 1930, par exemple, le taux de chômage passe de 4,2% à 12,9% au Canada. En 1933, il grimpe à 27% pour retomber à 14,1% en 1939<sup>9</sup>. La ville de Montréal, où vont voir le jour les premiers travaux sur l'orientation professionnelle, est lourdement affligée par la crise économique des années 1930. Selon certains historiens, Montréal comptait environ 60 000 chômeurs en 1933. Et si on considérait aussi le nombre de personnes qui dépendaient de ces derniers pour assurer leur subsistance, c'était près de 250 000 personnes (30% de la population) qui vivaient alors de l'aide de la municipalité<sup>10</sup>.

Dans ce contexte, et en l'absence de programmes efficaces de couverture des risques socio-économiques<sup>11</sup>, les réactions et les stratégies déployées face à la crise s'organisent sur le plan individuel et par l'intermédiaire d'une pluralité de réseaux de solidarité comme la famille, la rue et la paroisse.

C'est d'ailleurs dans une salle de la paroisse Saint-Jacques-le-Majeur à Montréal qu'un des pionniers de l'orientation au Québec, l'abbé Wilfrid Éthier, tente d'appliquer et d'approfondir avec son «Groupe» certains principes à la base de la pratique de l'orientation professionnelle. En fait, dès le milieu des années 1930, l'abbé Éthier (qui a étudié la psychologie à Rome entre 1933 et 1935), entreprend avec de jeunes chômeurs l'étude des carrières et des professions en plus de les initier à la psychologie expérimentale et appliquée. Les tests occupent également une place importante dans les activités du «Groupe». Afin de définir une méthode permettant d'orienter les apti-

8. Wilfrid Éthier, *ibid.*, et Frère Gédéon, «La pratique de l'orientation scolaire», *Les conférences pédagogiques*, 3,9 (1946-1947): 131.

9. P.-A. Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain*, II: *Le Québec depuis 1930* (Montréal, Boréal, 1986), 75. Notons aussi que la valeur du PNB chute de 42% en dollars courants entre 1929 et 1933. Voir A. E. Safarian, *The Canadian Economy in the Great Depression* (Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1970), 75.

10. P.-A. Linteau, *op. cit.*, 76.

11. Pour plus de détails sur les caractéristiques de ces programmes sociaux, voir Yves Vaillancourt, *Évolution des politiques sociales au Québec: 1940-1960* (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1988).

tudes et les aspirations des individus en fonction des exigences du marché du travail, Éthier et ses collaborateurs (Lussier, Chatel, Voghel et Marcotte)<sup>12</sup> administrent des tests visant à mesurer les aptitudes intellectuelles et spéciales, les temps de réaction, la qualité des facultés sensorielles et motrices et la volonté des membres du «Groupe<sup>13</sup>».

Quoique relatée d'une façon assez brève, cette «expérience» d'orientation marque une étape importante dans l'histoire de la discipline. Éthier et ses collaborateurs seront non seulement à l'origine des premiers instituts de formation, mais en appliquant leur savoir et leur savoir-faire acquis entre autres avec le Groupe, ils marqueront aussi les contours de la pratique de l'orientation dans ces instituts.

### *Création des premiers Instituts spécialisés*

La mise sur pied du premier institut de pratique et de formation en orientation au Québec relève surtout des initiatives de l'abbé Éthier. En effet, jouissant de moyens financiers modestes, c'est en vendant des actions aux séminaires de Saint-Hyacinthe, de Nicolet et à la communauté des clercs de Saint-Viateur que Wilfrid Éthier parvient à fonder l'Institut canadien d'orientation professionnelle (ICOP) en novembre 1940 à Montréal<sup>14</sup>. Lussier, Voghel, Marcotte et Chatel assistent alors l'abbé Éthier dans son travail en assumant les tâches de conseillers techniques.

L'Institut canadien d'orientation professionnelle, à la fois un bureau de pratique privée d'orientation et une école de formation affiliée à l'Université de Montréal, forme les quatorze premiers conseillers en orientation du Québec<sup>15</sup>. Ce sont surtout des spécialistes de la psychotechnique que l'on forme à l'ICOP. D'ailleurs, l'ensei-

12. Ces personnes ont aussi une bonne expérience des procédés de l'orientation professionnelle. Avant et parallèlement à leur travail avec le «Groupe», Lussier et Chatel organisent des classes auxiliaires à la commission scolaire de Montréal. Donat Voghel, pour sa part, administre des tests d'orientation à la centrale jociste de Montréal et aux usines Simard de Sorel. En outre, ce dernier œuvre aussi à la commission scolaire de Verdun et à l'École des hautes études commerciales de Montréal. Frère Gédéon, *loc. cit.*, 132, et Wilfrid Éthier, *loc. cit.*, 110.

13. Wilfrid Éthier, *ibid.*, 110-114. Entretien avec monsieur W. Éthier, 13 avril 1992. Jean Tremblay, «Un pionnier de l'orientation: Monsieur Wilfrid Éthier», *L'orientation professionnelle*, 2,2 (novembre 1965): 99 et suivantes. Mentionnons, aussi, que c'est au début des années 1930 que l'abbé Paul-Émile Farley, des clercs de Saint-Viateur, publie les premiers ouvrages québécois en orientation. En 1930, il produit une brochure sur l'orientation après le cours classique, puis une étude en collaboration sur les carrières ecclésiastiques (1933) et les carrières civiles (1935).

14. Entretien avec Wilfrid Éthier, 13 avril 1992, et Wilfrid Éthier, «Aperçu historique des progrès de l'orientation», *Pédagogie Orientation*, 5,2 (printemps 1951): 161.

15. Éthier, «Historique...», *loc. cit.*, 118.

gnement y est largement dominé par la psychologie (rationnelle, expérimentale, de l'enfance et de l'adolescence) et par la psychométrie. Les cours sur l'hygiène mentale, les statistiques et les procédés généraux de l'orientation occupent également une certaine place dans la formation des étudiants de l'Institut<sup>16</sup>.

Éthier est aussi largement impliqué dans la création de l'Institut Laval d'orientation professionnelle (ILOP) à Québec. Plus précisément, la naissance de ce centre est le fruit d'une collaboration étroite entre Éthier et de jeunes gens de la région de la capitale provinciale. À l'aube des années 1940, le besoin d'orientation professionnelle est une question que soulèvent fréquemment les membres d'un groupe inter-universitaire francophone: le Bloc universitaire, qui regroupe des étudiants de l'Université Laval, de l'Université de Montréal, de l'Université de Moncton, de l'Université d'Ottawa et de l'Université Saint-Boniface à Winnipeg, et qui s'intéresse d'emblée à la problématique de l'orientation chez les Canadiens français<sup>17</sup>. Pour ce mouvement à tendance nationaliste, l'orientation apparaît d'ores et déjà comme une nécessité pour les francophones qui désirent, selon leurs différentes aptitudes, prendre leur place dans la société.

À Québec, en 1941, Arthur Tremblay et deux autres membres du groupe (Boucher et Marier) sollicitent l'aide de l'abbé Éthier à Montréal pour la mise sur pied d'un institut d'orientation. Comme dans le cas de la fondation de l'Institut canadien d'orientation professionnelle, Éthier et ses nouveaux collaborateurs peuvent compter dans la réalisation de cette tâche sur l'appui des hautes instances du clergé. Ainsi, le cardinal J.-M. Rodrigue Villeneuve déclare, deux mois environ avant l'ouverture officielle de l'ILOP en septembre 1941, «c'est avec satisfaction que je bénis votre projet d'organiser à Québec un bureau d'orientation professionnelle, sous les auspices de l'Université Laval...<sup>18</sup>».

À l'instar de l'Institut canadien d'orientation professionnelle, la formation à l'institut de Québec est dominée par l'enseignement de la psychologie et de la méthodologie des tests. À titre d'exemple, le programme de baccalauréat offert par l'Institut Laval en 1945 com-

16. Arthur Tremblay, «Les premiers diplômés en orientation professionnelle de l'Université de Montréal», *Orientation*, 4,2 (avril 1944): 67.

17. Entretien avec Eddy Slater, 27 mars 1992, et entrevue avec Arthur Tremblay, 17 juillet 1992. Il faut préciser que des dirigeants de l'Action catholique et de la compagnie d'assurance-vie La Laurentienne, manifestent aussi le désir de voir s'établir un institut d'orientation à Québec. Arthur Tremblay, «Une première année de travail à l'Institut Laval d'orientation professionnelle», *Orientation*, 2 (1942): 111.

18. J.-M. Rodrigue Villeneuve, Lettre adressée à monsieur Wilfrid Éthier, 12 juillet 1941, Fonds de l'Institut Laval d'orientation professionnelle, Université Laval, 712/16/02.

prend quatre cours de psychologie (psychologie expérimentale, de l'enfance et de l'adolescence et psychologie pédagogique) et deux cours de psychométrie (tests mentaux et mesures psychopédagogiques). Les étudiants doivent aussi s'initier aux statistiques, à la physiologie élémentaire et à l'histoire du système scolaire québécois<sup>19</sup>. La psychopathologie, la psychologie commerciale et industrielle, la psychologie du rendement, la pratique clinique des tests mentaux, la mesure des aptitudes professionnelles ainsi que les procédés généraux de l'orientation constituent par ailleurs la majorité des cours offerts au programme de licence en orientation à l'ILOP<sup>20</sup>.

Wilfrid Éthier doit à juste titre être considéré comme un des principaux pionniers de l'orientation. Une fois de plus, il est à l'origine de la fondation, en 1942, du centre d'orientation de l'Université d'Ottawa. À ses débuts, le centre est sous la direction du père Raymond Shevenell. Entre 1942 et 1947, les membres du centre d'Ottawa réalisent plusieurs projets. Ainsi, ils mettent sur pied un programme d'orientation pour les 640 étudiants du cours d'immatriculation et, à plusieurs reprises, ils offrent leurs services aux communautés religieuses et aux maisons d'enseignement. En outre, un des membres de l'équipe, Maurice Chagnon, est appelé au service de la compagnie Stevenson and Kellogg<sup>21</sup>. Il faut souligner ici l'originalité des travaux effectués à ce centre par Richard Joly. Celui-ci s'intéresse à l'orientation à partir de 1944-1945, et plus particulièrement à l'information scolaire et professionnelle. C'est d'ailleurs lui qui est à l'origine de l'organisation d'un service du même nom à l'Institut Laval d'orientation professionnelle<sup>22</sup>.

La création de ces instituts marque un moment fort dans le développement de la nouvelle profession. En effet, en étant affiliés à une université, les spécialistes qui œuvrent dans le domaine de l'orientation disposent de moyens financiers matériels leur permettant de faire de la recherche et de former de nouveaux spécialistes, ce qui assure une légitimité et une continuité à la discipline naissante. En somme, comme le souligne Freudenthal dans l'introduction d'un ouvrage consacré à l'œuvre de Ben David, le système universitaire est un facteur déterminant au Québec comme ailleurs, dans l'émergence ou

---

19. *Programme des cours pour le baccalauréat, 1945*, Fonds de l'Institut Laval d'orientation professionnelle, Archives de l'Université Laval, 712/6/1.

20. «Programme des cours pour la licence en orientation», *Annuaire général de l'Université Laval: 1945-46*, 227.

21. Frère Gédéon, «La pratique de l'orientation...», *loc. cit.*, 146-147.

22. Entretien avec monsieur Richard Joly, 22 juillet 1992.



l'absence de certaines disciplines<sup>23</sup>. Parallèlement à la création de ces instituts, il faut aussi mentionner que les nouveaux spécialistes se dotent de revues spécialisées ou de vulgarisation (*Orientation, Pédagogie-Orientation, L'Orientation*) au cours des années 1940-1950. La fondation de revues québécoises constitue un temps fort dans l'émergence de cette nouvelle discipline. Selon Hagstrom, il n'est pas possible pour un nouveau spécialiste de s'identifier comme tel, et à une nouvelle communauté de spécialistes d'émerger, s'il n'existe pas un ou des périodiques destinés à la communication des buts, des normes et des résultats inhérents au nouveau domaine de spécialisation. En fait, c'est un pas déterminant dans la spécialisation et la différenciation de la nouvelle discipline<sup>24</sup>.

D'une façon générale, par ailleurs, l'orientation pratiquée au sein de ces différents instituts au Québec tente de répondre aux besoins d'une clientèle à la fois privée et scolaire. La plupart de ces instituts offrent un service de sélection pour les collèges classiques. Les étudiants qui ne sont pas admis ou qui échouent le cours classique peuvent aussi jouir de leurs services pour se réorienter. De même, des individus consultent ces spécialistes pour réorienter ou planifier leur carrière. Enfin, un certain nombre d'entreprises privées ont régulièrement recours aux compétences de ces instituts pour sélectionner leur personnel. Quelques chiffres tirés des archives de l'Institut Laval d'orientation professionnelle permettent d'illustrer ces propos. Sur les 2 832 examens et tests administrés par l'ILOP entre 1941 et 1946, 52,4% concernent des cas d'orientation et de réadaptation scolaire; 28,6% des tests passés s'appliquent à la sélection universitaire; 17,4% portent sur l'orientation et la réorientation professionnelle et 3% sur le perfectionnement et la psychologie industrielle<sup>25</sup>.

### *Les contours de la pratique de l'orientation*

On peut d'ores et déjà le constater, les contours de la pratique de l'orientation au sein de ces institutions sont largement déterminés, d'un côté, par l'utilisation d'instruments psychométriques et de l'autre, par les développements récents de la psychologie en tant que

23. Gad Freudenthal, «General Introduction: Joseph Ben-David. An Outline of his Life and Work», G. Freudenthal, ed., *Scientific Growth: Essays on the Social Organization and Ethos of Science. Joseph Ben-David* (Los Angeles, University of California Press, 1991), 30.

24. Warren O. Hagstrom, *The Scientific Community* (New York, Basic Books inc., 1965), 210.

25. «Bilan des examens passés par l'ILOP depuis sa fondation en 1941», *Rapports annuels antérieurs à 1955*, Fonds de l'Institut Laval d'orientation professionnelle, Archives de l'Université Laval, 712/17/1.

discipline scientifique. Concrètement, et selon les renseignements recueillis auprès de nos informateurs, l'intervention du conseiller en orientation auprès de sa clientèle comporte trois étapes. D'abord, celui-ci évalue sommairement son client à l'aide d'une entrevue individuelle; ensuite, il administre les différents tests jugés nécessaires; enfin, il rend compte des résultats de ces examens au client et l'informe sur les possibilités qu'offre le marché du travail.

L'intérêt pour la pratique de l'orientation au Québec, intérêt grandissant au cours de la période considérée ici, n'est pas le fruit du hasard. Chez certains intellectuels des années 1930-1960, l'avenir de la société canadienne-française est étroitement lié au seul capital que possède celle-ci: le réservoir des talents et des aptitudes qu'il fallait, on l'a compris assez tôt, gérer de façon rationnelle<sup>26</sup>. De là l'importance que prend dans ce domaine, et dès le départ, la psychologie et surtout la psychologie appliquée. Ce lien entre l'orientation professionnelle et la maîtrise de destin collectif constitue une base de légitimation qui donnera une impulsion au développement du champ de l'orientation scolaire et professionnelle au Québec entre 1930 et 1960. Dès 1935, le père Paul-Émile Farley, des clercs de Saint-Viateur, souligne que l'avenir socio-économique de la nation canadienne-française passe nécessairement par une inscription massive des jeunes dans les carrières économiques et scientifiques. «Le principe, écrit-il, ne fait pas de doute: il faut nous tourner vers l'exploitation raisonnée de nos ressources naturelles, si nous ne voulons pas que les étrangers s'en emparent et nous supplantent définitivement<sup>27</sup>.» Nous retrouvons les mêmes propos sous la plume de monsieur Irénée Lussier, alors directeur de l'ICOP:

Chez nous, Canadiens-français, voulons-nous que nos gens cessent d'être si volontiers des manœuvres alors qu'ils pourraient être des ouvriers qualifiés; voulons-nous ne laisser perdre aucun talent, mais travailler à la mise à profit de toutes nos énergies? Organisons l'orientation professionnelle. C'est elle qui, dans une bonne mesure, nous permettra la conquête économique<sup>28</sup>.

---

26. M'hammed Mellouki, *Savoir enseignant et idéologie réformiste: la formation des maîtres, 1930-1960* (Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989), 153-158. Voir aussi, «L'évolution des programmes de formation des enseignants au Québec de 1930 à 1960: un cas de rupture idéologique», *Revue d'histoire de l'éducation*, 2,1 (printemps 1990); 52-55 surtout.

27. P. E. Farley, *Orientation professionnelle, II: Les carrières civiles* (Montréal, les Clercs de Saint-Viateur, 1935), 25.

28. Irénée Lussier, «L'orientation professionnelle», *Orientation*, 1,1 (novembre 1940):

C'est dans ce même sens que Arthur Tremblay affirme, dès 1942, que l'orientation doit occuper une place centrale dans l'administration du capital humain de la nation canadienne-française. Ce réformateur, qui aura l'occasion de façonner les idéologies pédagogiques, les structures et l'organisation scolaires, lui accorde même une mission importante, soit celle de faire «l'inventaire de ce capital, de l'évaluer et de le distribuer aux endroits où il sera susceptible d'un rendement maximum<sup>29</sup>».

Si, à l'époque, cette mission paraît possible, c'est grâce à l'affirmation grandissante de la psychologie expérimentale et appliquée. En effet, comme le souligne Roch Duval en entrevue<sup>30</sup>, c'est la psychologie qui répond le mieux à ce moment au besoin d'instrumentation des conseillers en orientation et qui, par conséquent, permet d'asseoir la pratique de l'orientation sur des bases scientifiques. Le caractère scientifique de l'orientation professionnelle réside justement, selon Arthur Tremblay<sup>31</sup>, dans l'introduction d'instruments de mesure de la personnalité humaine que la psychologie appliquée met à la portée des orienteurs. Il n'est donc pas inutile ici de s'attarder un moment sur l'évolution de la discipline psychologique à l'Université McGill et à l'Université de Montréal.

De 1821 à 1924, il n'existe aucun département de psychologie à McGill. La pratique de la psychologie est étroitement associée au département de philosophie. Plus encore, les questionnements des philosophes et des psychologues sur les sensations, les perceptions et les processus cognitifs sont les mêmes. La discipline psychologique se différencie graduellement, cependant, à partir du début du vingtième siècle. En effet, les relations entre psychologues et philosophes deviennent de moins en moins harmonieuses. Les psychologues, malgré une méthodologie particulière axée sur l'expérimentation, subissent l'influence de la philosophie. Pour les psychologues, les philosophes s'intéressent à un autre monde avec des idées et des valeurs qui diffèrent totalement de l'objet de la psychologie. C'est ainsi qu'en 1924, est créé le département de psychologie de l'Université McGill sous la direction de William Dunlop Tait. Ce n'est toutefois que pendant les années de guerre que le département de psychologie s'intéresse et contribue substantiellement au perfection-

---

29. Arthur Tremblay, «L'orientation professionnelle», *Cahiers de l'école des sciences sociales, politiques et économiques de Laval*, 2,9 (1942): 37. On retrouve aussi la même idée sous la plume de Alcantara Dion, *Orientations* (Montréal, Pax et Bonum, 1945), 13 à 15 particulièrement.

30. Entretien avec monsieur Roch Duval, 13 avril 1992.

31. Tremblay, «L'orientation professionnelle», *loc. cit.*, 22.

nement de tests psychologiques et de sélection. D'ailleurs, en 1953, un nouveau centre administratif, *The Applied Psychology Center*, est fondé pour poursuivre des recherches en psychologie clinique et industrielle et en counselling<sup>32</sup>. À l'Université de Montréal, c'est en 1942 que l'Institut de psychologie est fondé par la Faculté de philosophie. Il faut mentionner que cette initiative revient en bonne partie au père Noël Mailloux, qui reçoit le mandat de former des spécialistes et non seulement des psychotechniciens<sup>33</sup>. Selon le père Noël Mailloux, c'est la Faculté de philosophie qui a permis à la psychologie de s'affirmer, car, au début, la médecine et les sciences de l'éducation ont essayé d'accaparer la psychologie. Mais seule la Faculté de philosophie, selon ce pionnier, laissait une autonomie à l'Institut de psychologie<sup>34</sup>. Mais, ici aussi, la conciliation entre les deux disciplines s'avère difficile. De nombreux différends émergent entre les deux conceptions, expérimentale et philosophique, lorsqu'il s'agit de réfléchir sur des facultés comme l'intelligence, la volonté, la sensation et les perceptions. Malgré cela, et à l'instar du département de psychologie de l'Université McGill, la psychométrie occupe une place importante à l'Institut de l'Université de Montréal. Au début des années 1950, un groupe de recherche dirigé par Barbeau et Pinard s'intéresse à la mesure de l'intelligence et travaille à la constitution d'un test. Leur désir de comprendre le fonctionnement de l'intelligence et de pouvoir la mesurer conduit donc à l'élaboration d'un test différentiel d'intelligence<sup>35</sup>. On le voit ici, les instruments dont se servent les conseillers en orientation dans la mesure des aptitudes humaines est en bonne partie tributaire de l'évolution de la discipline psychologique au sein de certaines universités de la province.

À l'instar des autres disciplines des sciences sociales qui se constituent graduellement à cette époque, l'orientation professionnelle se veut une réponse scientifique, donc positiviste et quantitative, aux problèmes pratiques posés par les transformations sociales, et dont la résolution ne peut plus reposer uniquement sur la seule tradition ou sur la doctrine religieuse<sup>36</sup>. Selon Arthur Tremblay, la pratique scienti-

---

32. George A. Ferguson, «Psychology at McGill», M. J. Wright et C. R. Myers, eds, *History of Academic Psychology in Canada* (Toronto, C. J. Hogrefe Inc., 1982), 33 et suivantes.

33. Luc Granger, «Psychology at Montréal», *Ibid.*, 158.

34. M. Lachapelle et M. Sabourin, «40 ans de psychologie québécoise: entrevue avec Noël Mailloux, o.p.», *Les cahiers du psychologue québécois*, 4,7 (avril 1983): 3.

35. *Ibid.*, 160.

36. Précisons que, malgré leur attachement à la foi chrétienne et catholique, rien n'empêche les membres du clergé de pratiquer une science qui se veut objective, positiviste et détachée d'un déterminisme religieux. Pensons, entre autres, au frère Marie-Victorin, au père Lévesque, etc.

fique de l'orientation, une pratique qui accorde une grande place à l'utilisation des tests psychométriques, doit se substituer aux pratiques traditionnelles qui, en plus de manquer de rigueur, se limitaient à l'étude de la vocation et au choix entre la vie civile et la vie religieuse<sup>37</sup>, alors que les postes de travail se différencient de plus en plus, que certains d'entre eux disparaissent ou se transforment et que de nouveaux apparaissent.

Comme le souligne, d'une manière plus générale, le sociologue Marcel Fournier, cette modification du rapport à la réalité renvoie en somme à l'utilisation et à la généralisation de la technique comme mode de connaissance rationnelle et d'appréhension de la réalité physique et humaine<sup>38</sup>. Cette interprétation techniciste de la réalité — ce déplacement paradigmatique, pour reprendre l'expression de Fournier —, entraîne alors une plus grande professionnalisation des activités intellectuelles. Les premiers indices de ce processus de professionnalisation sont justement la création des instituts spécialisés et l'organisation d'associations professionnelles<sup>39</sup>.

La période s'échelonnant de 1930 à 1945 environ correspond donc à une étape importante dans le processus de structuration du champ de l'orientation au Québec. Mais un autre stade central est franchi dans le développement de la discipline, lorsque la pratique de l'orientation s'affirme graduellement dans les établissements scolaires au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Si, à ce moment, les conceptions alimentant l'exercice de cette profession changent peu, son implantation dans les institutions scolaires constitue toutefois un enjeu majeur que se disputent les conseillers en orientation, les psychologues, les directeurs et les inspecteurs d'écoles ainsi que les éducateurs.

## **2 - VERS LA CONQUÊTE DES INSTITUTIONS SCOLAIRES: 1945-1960**

Au cours de cette période, de l'école primaire à l'université, la clientèle scolaire connaît un essor considérable passant de 728 755 élèves en 1945, à 1 300 000 en 1960<sup>40</sup>. L'augmentation rapide de la population d'âge scolaire, l'élévation du taux de fréquentation et le

37. Voir Arthur Tremblay, «L'avenir de l'orientation», *Pédagogie-Orientation*, 2,4 (octobre 1948): 247-250.

38. Marcel Fournier, *L'entrée dans la modernité: science, culture et société au Québec* (Montréal, Éditions Saint-Martin, 1986), 25.

39. C'est le 22 novembre 1944 que les premiers diplômés en orientation se regroupent en association sous le nom de «Association des orienteurs professionnels».

40. Linteau *et al.*, *op. cit.*, 316.

besoin de plus d'instruction sont les trois grands facteurs, selon les conclusions du rapport de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels (1953-1956), à la source de la confusion qui semble régner à ce moment au cœur du système scolaire québécois. Des problèmes se posent partout. En ce milieu de vingtième siècle, le Québec est au-dessous de la moyenne nationale en ce qui concerne l'argent investi dans le domaine de l'éducation, la qualification des enseignants et le ratio élèves-enseignant. Dans les secteurs clés de la qualification des enseignants et de la fréquentation scolaire, le Québec se classe dernier parmi les dix provinces en 1958<sup>41</sup>.

En 1951, seulement 30% des jeunes âgés de 15 à 19 ans sont inscrits à l'école. Dix ans plus tard, soit en 1961, cette proportion passe à 50%<sup>42</sup>. Par ailleurs, en 1958, chez les francophones seulement, 63% terminent leur septième année, 30% se rendent jusqu'à la neuvième année et 13% finissent leur onzième année d'études<sup>43</sup>. La situation du corps enseignant ne semble guère plus encourageante. L'augmentation de 27 000 à 45 000 du nombre des enseignants, entre 1950 et 1960, demeure insuffisant pour répondre à la demande créée par l'arrivée des enfants du *baby boom*. Comme l'expliquent Linteau et collaborateurs, «les écoles normales n'arrivent pas à produire un assez grand nombre de diplômés et plusieurs enseignants quittent la profession (...) car les conditions de travail y sont déplorables<sup>44</sup>». Du côté de la qualification des professeurs, 10% seulement détiennent un diplôme de niveau post secondaire et 33% ont plus de douze ans de scolarité. Par comparaison, ces taux sont respectivement de 30% et 57% chez les enseignants anglophones<sup>45</sup>.

La formation des étudiants au niveau supérieur — collèges classiques et universités — paraît elle aussi inadéquate face aux nouvelles contraintes imposées par l'urbanisation rapide et la croissance industrielle. Le manque de formation professionnelle de la main-d'œuvre et l'absence de travailleurs qualifiés sont vite associés au taux de chômage élevé que connaît le Québec à ce moment-là; en particulier chez les jeunes<sup>46</sup>. Pour la plupart des observateurs de l'époque, la formation classique dominée par les arts et les professions libérales

41. Roger Magnuson, *A Brief History of Quebec Education* (Montréal, Harvest House, 1980), 76.

42. Kenneth McRoberts et Dale Posgate, *Développement et modernisation du Québec* (Montréal, Boréal Express, 1983), 73.

43. Chez les anglophones, 36% des élèves atteignent la onzième année en 1958.

44. Linteau *et al.*, *loc. cit.*, 318.

45. McRoberts et Posgate, *op. cit.*, 74.

46. Magnuson, *op. cit.*, et Maurice Saint-Germain, *Une économie à libérer. Le Québec analysé dans ses structures économiques* (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1973).

doit être abandonnée, ou du moins délaissée temporairement, au profit d'une formation plus orientée vers les carrières dites scientifiques et techniques. L'extrait suivant du Rapport Tremblay est assez explicite à ce sujet:

Les universités québécoises devront augmenter le nombre de leurs étudiants et de leurs diplômés et devront fournir un rendement plus considérable, afin qu'une proportion plus élevée de jeunes (...) puisse s'inscrire à l'université et parvenir aux carrières professionnelles, et en particulier aux carrières scientifiques et aux carrières économiques et sociales<sup>47</sup>.

En fait, et on l'a vu, cette idée maîtresse qui traverse les travaux de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels est déjà largement présente, au cours des années 1940, chez les promoteurs de l'orientation professionnelle. Pour ces derniers, la gestion rationnelle et efficace du capital humain québécois passe nécessairement par l'orientation et l'utilisation des méthodes de travail développées par cette discipline nouvelle. D'ailleurs, cette relation entre les nécessités économiques et le besoin d'orientation a déjà été relevée par d'autres chercheurs. Latreille souligne que, tant en Europe qu'en Amérique du Nord, le développement de l'orientation et de ses différents instruments est étroitement lié à une prise de conscience de l'atout que constitue une main-d'œuvre qualifiée «dans une économie en voie d'industrialisation rapide<sup>48</sup>». Dans le cas du Québec, plus précisément, l'avènement de la consommation de masse pendant les années d'après-guerre exige une main-d'œuvre pouvant s'adapter aux transformations du rapport salarial<sup>49</sup>. Selon Bujold, la psychométrie paraît comme l'une des solutions incontournables<sup>50</sup>.

Cependant, le travail effectué par les spécialistes de l'orientation œuvrant au sein des différents instituts semble insuffisant. Pour que les Canadiens français puissent prendre en main les leviers du développement économique en formant une main-d'œuvre à la fois qualifiée et répondant aux exigences du marché du travail, il faut favoriser,

47. *Rapport de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels (Rapport Tremblay)* (Québec, Imprimeur de la reine, 1956), 194.

48. Geneviève Latreille, *op. cit.*, 11. Voir aussi Francis Danvers, *Le conseil en orientation en France* (Issy-Les-Moulineaux, 1986).

49. Pour plus de détails sur l'avènement de la consommation de masse et les formes spécifiques du rapport salarial qui se développe pendant les années d'après-guerre au Québec, voir Létourneau, «Croissance économique et régulation duplessiste: essai de position des problèmes», *Interventions économiques*, 19 (printemps 1988): 205-229.

50. Raymonde Bujold, «L'historique de l'orientation au Québec», Denis Pelletier et Raymonde Bujold, *op. cit.*, 18.

comme le soulignent entre plusieurs Voghel et Pagé<sup>51</sup>, l'implantation de l'orientation dans les institutions scolaires. Malgré le travail accompli au cours des années 1940, l'organisation systématique d'un service d'orientation dans les écoles est encore, au cours des années 1950, une préoccupation majeure des conseillers en orientation<sup>52</sup>.

### *Les premières tentatives*

Déjà, en 1938, l'abbé Wilfrid Éthier administre des tests d'aptitudes intellectuelles pour la sélection des candidats aux études classiques au collège André-Grasset (ancien externat classique Saint-Sulpice). À la suite de cette initiative, plusieurs institutions supérieures emboîtent le pas entre 1940 et 1941. Par exemple, les membres du personnel des instituts de Montréal et de Québec visitent régulièrement les séminaires de Trois-Rivières, de Nicolet, de Saint-Hyacinthe, de Joliette, et les collèges Saint-Alexandre, Bourget de Rigaud, de L'Assomption, de Lévis, de Chicoutimi et de Sainte-Anne-de-La-Pocatière. En 1943, avec l'aide des spécialistes de l'ICOP, les clercs de Saint-Viateur fondent un bureau d'orientation au collège Saint-Joseph de Berthierville. Enfin, il faut souligner au passage le travail important de l'abbé Lauzon qui œuvre, à cette époque, en tant que spécialiste des tests, dans plusieurs collèges<sup>53</sup>.

Depuis le début des années 1940, par ailleurs, la semaine d'orientation tenue chaque année par les frères enseignants de diverses congrégations permet, d'un côté, aux élèves de réfléchir sur leur avenir et, de l'autre, aux enseignants de s'initier aux principes et aux méthodes de l'orientation scolaire et professionnelle. Parallèlement, en 1942, les frères du Sacré-Cœur inaugurent un service d'orientation scolaire et professionnelle, à Granby, destiné, presque exclusivement, aux élèves de septième année et à ceux du cours primaire complémentaire et supérieur<sup>54</sup>. L'application, par plusieurs commissions scolaires, des procédés de l'orientation développés à l'Institut canadien d'orientation professionnelle et à l'Institut Laval se poursuit pendant toute la première moitié des années 1940. Ainsi, à titre d'exemple, les commissions scolaires de Trois-Rivières, de

51. Donat Voghel, «L'orientation professionnelle», *L'action universitaire*, 7,8 (1941): 3-5. J.-L. Pagé, «À propos d'orientation scolaire», *Les conférences pédagogiques*, 4,10 (1947-1948): 141-155.

52. Association des orienteurs professionnels, *Mémoire de l'association des orienteurs professionnels à la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels (deuxième partie)*, mai 1954.

53. Éthier, «Aperçu historique...», *loc. cit.*

54. Frère Gédéon, «La pratique de l'orientation...», *loc. cit.*, 132.



Shawinigan Falls, de Verdun, de Sainte-Agathe-des-Monts, de Saint-Jérôme, de Sorel, de Drummondville, de Québec, etc., ont un service permanent ou temporaire d'orientation scolaire et professionnelle<sup>55</sup>.

La Commission des écoles catholiques de Montréal joint le mouvement un peu plus tard, soit en 1944, en mettant sur pied un comité d'orientation qui est chargé d'étudier la question. Cinq ans plus tard, soit en 1949, deux membres du personnel de la CÉCM sont libérés de leur tâche d'enseignement afin d'élaborer et d'organiser un service d'orientation scolaire et professionnelle<sup>56</sup>. Ainsi, selon une étude réalisée en 1946 par le professeur Blaise Laurier de l'Institut de psychologie de Montréal, et portant sur un échantillon de 45 écoles des frères enseignants de Montréal, 10% seulement de ces établissements d'enseignement ont un service d'orientation dirigé par un professeur qualifié ou un spécialiste de l'extérieur<sup>57</sup>.

Les collèges classiques réclament aussi les services de ce professionnel. En fait, le conseiller en orientation est une partie de la solution face à la crise que vivent ces institutions d'enseignement au cours des années 1950. En effet, les collèges classiques n'ont pas les ressources humaines et financières pour répondre à la demande qui grimpe de 40% entre 1940 et 1960, passant de 22 634 à 38 000. Comme il est précisé dans le mémoire adressé à la Commission Tremblay: «Si l'organisation de l'enseignement classique dans la province de Québec s'avérait incapable d'étendre ainsi ses cadres matériels et pédagogiques au rythme requis, une proportion importante de notre jeunesse apte à bénéficier d'études humanistes et désireuse de les entreprendre se verrait privée de cette formation<sup>58</sup>.»

Dans ce contexte, le service d'orientation est perçu comme nécessaire à un service raisonnable et efficace d'organisation scolaire. Ainsi, l'orientation scolaire viendrait combler trois besoins, soit celui d'une orientation méthodique à la fin du cours primaire élémentaire, afin de permettre aux enfants et parents de faire un choix éclairé entre les diverses voies d'enseignement avant de s'engager dans l'enseignement classique; soit celui d'aider les étudiants à faire un choix entre les divers programmes universitaires; soit, enfin, celui de sélectionner les meilleurs candidats, c'est-à-dire ceux qui sont susceptibles

55. Éthier, «Aperçu historique...», *loc. cit.*, 163-164.

56. Tréflé Boulanger, «Conférence à l'Association des orienteurs professionnels», 27 octobre 1949, cité dans Éthier, *Ibid.*, 165-166.

57. Blaise Laurier, «La pratique de l'orientation professionnelle», *Les conférences pédagogiques*, 2,9 (1945-1946): 16.

58. *Mémoire de la Fédération des collèges classiques à la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels* (1954), 61.

de terminer avec succès leur cours classique. Comme il est d'ailleurs précisé dans le mémoire:

[...] de nombreux collèges ont profité de la mise au point des tests d'aptitudes applicables à des groupes d'étudiants et ont utilisé les services d'orienteurs pour faire subir ces tests à tous les candidats qui demandent leur admission en éléments latins. Cette initiative a permis aux collèges d'accepter de plus en plus exclusivement les seuls candidats qui paraissent avoir les chances raisonnables de réussir un cours d'études classiques<sup>59</sup>.

Enfin, comme le souligne aussi Bujold, les collèges classiques réclament les services de ces nouveaux spécialistes afin de perfectionner et de justifier la sélection des étudiants dans ce programme<sup>60</sup>.

Quelques résultats tirés d'une enquête par questionnaire effectuée par l'association professionnelle des inspecteurs d'écoles catholiques (au sujet des élèves de sixième, septième, huitième année et des élèves du cours primaire supérieur) permet d'évaluer, un peu plus systématiquement, l'ampleur de cette vague d'implantation de la profession dans les écoles de la province à la fin des années 1940. Les données de l'enquête reposent sur deux échantillons distincts: les districts urbains et les districts ruraux. En 1948, dans 52 districts ruraux comprenant 5 465 écoles, aucune ne possède un service d'orientation; dans les huit autres districts ruraux (776 écoles), 11 écoles ont un service d'orientation plus ou moins organisé, c'est-à-dire où la pratique de l'orientation scolaire se limite souvent à des conférences ou à des entrevues concernant la vocation religieuse. Enfin, dans neuf écoles comptant au total 2 294 élèves, 650 élèves seulement ont subi un test d'orientation (d'intelligence, d'aptitudes ou de personnalité)<sup>61</sup>. D'autre part, dans 12 districts urbains comptant 367 écoles, 78% des établissements n'ont aucun service spécialisé en orientation; dans 11% de ces établissements, le service d'orientation se borne à quelques entrevues (pas de tests ni de dossier individuel) réalisées par le directeur ou par un enseignant avec des élèves de septième, neuvième ou douzième année; finalement, au sein des 29 autres écoles de l'enquête totalisant 10 324 élèves, 26% des garçons ont passé un test d'orientation<sup>62</sup>.

L'inspecteur Joseph-L. Pagé, ex-conseiller de l'armée canadienne, résume alors de cette façon la situation en 1948: «il existe ici et là

59. *Ibid.*, 63.

60. Bujold, *op. cit.*, 17-18.

61. Joseph L. Pagé, «À propos d'orientation scolaire», *Les conférences pédagogiques*, 4,10 (1947-1948): 143-144.

62. *Ibid.*, 144.

dans la province des écoles où fonctionne un service d'orientation. Ces écoles sont des écoles primaires supérieures ou des écoles qui comptent 10 classes ou 250 élèves. Elles sont donc situées dans des centres urbains ou dans de gros villages<sup>63</sup>». Ces conclusions sont aussi largement partagées par Blaise Laurier qui écrit, à la fin des années 1940, que «l'orientation est encore dans sa période d'enfance dans les milieux privilégiés où on l'a introduite. Elle n'a pas encore atteint le stade embryonnaire dans la plupart des milieux scolaires<sup>64</sup>».

En outre, ces auteurs ne manquent pas de souligner que l'orientation est souvent pratiquée dans une certaine confusion. Ainsi, selon les données de l'enquête effectuée par Blaise Laurier en 1946, sur l'ensemble des écoles jouissant d'un service (partiel ou complet) d'orientation, le titulaire de la classe se charge de cette tâche dans une proportion de 35%, le visiteur de l'extérieur, dans 16% des cas, le spécialiste ou le professeur qualifié travaillant à temps plein exerce cette fonction dans une proportion de 5% et le directeur d'école dans 5% des cas également<sup>65</sup>. À quelques différences près, les résultats de l'enquête réalisée par l'Association des inspecteurs d'écoles catholiques tendent à confirmer ceux de Laurier. Selon Pagé, 60% environ des élèves interviewés l'ont été par des membres du personnel enseignant ou par des spécialistes de l'extérieur<sup>66</sup>. Louis-Philippe Audet ajoute que, face au sous-développement des services destinés aux clientèles scolaires du cours primaire complémentaire et supérieur, ce sont les éducateurs et les parents qui assument les diverses tâches reliées à l'orientation malgré l'absence d'une formation spécialisée en la matière<sup>67</sup>.

Devant la situation plutôt précaire de l'orientation dans les différentes écoles du Québec, les spécialistes de cette discipline multiplient les pressions et les conseils en faveur d'un ancrage plus durable et systématique de la profession dans les maisons d'enseignement. Ainsi, dès 1940, Irénée Lussier insiste pour que l'orientation soit pratiquée principalement dans les institutions scolaires. On devrait, selon lui, faire passer des tests d'aptitudes aux élèves dès la sixième année<sup>68</sup>. D'autres tenants de cette position vont beaucoup plus loin. Selon Arthur Tremblay, il faut réviser les cadres du système éducatif afin de

63. *Ibid.*, 144.

64. Blaise Laurier, «Le problème de l'orientation», *Les conférences pédagogiques*, 6,6-7 (1949-1950): 137.

65. Blaise Laurier, «La pratique...», *loc. cit.*, 16 et suivantes.

66. Joseph L. Pagé, *loc. cit.*, 144.

67. Louis-P. Audet, «L'orientation dans nos écoles», *Orientation*, 6,3 (octobre 1946): 131 et suivantes.

68. Irénée Lussier, «L'orientation...», *loc. cit.*, 4.

mieux coordonner les différents secteurs d'enseignement et de rendre possible une orientation plus sérieuse<sup>69</sup>. De la même façon, Louis Chatel précise, en 1942, «à chacun de ces stades de la vie étudiante (élémentaire, complémentaire et supérieur), on devrait faire de l'orientation scolaire et professionnelle, afin de permettre aux élèves (...) de choisir leur idéal en relation étroite avec le réel<sup>70</sup>». Devant les membres de la Commission Tremblay, en 1954, l'Association des orienteurs professionnels formule les mêmes demandes. Dans le but d'enrôler le plus de candidats possibles dans des carrières de pointe, l'Association recommande, d'une part, la mise sur pied d'un centre de documentation pour venir en aide aux conseillers en orientation et, d'autre part, l'organisation systématique d'un service d'orientation dans toutes les écoles<sup>71</sup>.

Concrètement, les partisans de cette position revendiquent ni plus ni moins une séparation plus poussée des tâches à l'intérieur de l'organisation scolaire. Selon eux, en raison des limites de sa compétence dans ce secteur de l'éducation, le personnel enseignant et administratif n'est pas en mesure de remplir convenablement la fonction de conseiller en orientation. Gadoury exprime nettement ce point de vue à la fin des années 1940 lorsqu'il écrit que «(l'orientation) impose une surcharge au directeur de la maison ou bien au titulaire de la classe; les procédés ne sont ni méthodiques ni scientifiques; ils risquent de tourner au préjudice des élèves; l'œuvre reste inférieure à une orientation digne des écoles d'une cité (...)»<sup>72</sup>. Pour Guy Milot, conseiller en orientation à la CÉCM à la fin des années 1950, il semble tout aussi clair que l'instituteur ne peut apporter toute l'aide possible aux élèves au cours des différentes étapes de leur carrière scolaire où ils sont appelés à faire des choix. L'école et les éducateurs ont besoin du savoir et du savoir-faire des spécialistes en orientation<sup>73</sup>. On retrouve également ce même discours sur l'importance d'une spécialisation des tâches dans l'école chez Wilfrid Éthier<sup>74</sup> et chez les responsables de l'École de pédagogie et d'orientation de l'Université Laval<sup>75</sup>. Dans son

69. Arthur Tremblay, «Orientation professionnelle», *loc. cit.*, 34.

70. Louis Chatel, «L'orientation dans les écoles», *L'école canadienne*, 17,5 (janvier 1942): 196.

71. Association des orienteurs professionnels, *op. cit.*, 16, 17 et suivantes.

72. Louis-D. Gadoury, «L'organisation d'un service...», *loc. cit.*, 138. Voir aussi Gadoury, «Orientation professionnelle: nature, importance et pratique», *L'école canadienne*, 20,1 (septembre 1944): 14-16.

73. Guy Milot, «Le conseiller d'orientation à la Commission des Écoles catholiques de Montréal», *L'école canadienne*, 34,9 (mai 1959): 640-644.

74. Voir, entre autres, Wilfrid Éthier, «L'école et l'orientation professionnelle», *Pédagogie-Orientation*, 4,1-2: 38-43.

75. École de pédagogie et d'orientation, *Annuaire 1949-1951*, 13 et 14; *Annuaire 1952-53*, 14.

mémoire à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, en 1962, le comité catholique du conseil de l'Instruction publique résume ainsi la situation:

(...) il suffit de jeter un simple coup d'œil sur tous les problèmes de nature psychologique qui se posent à l'échelon scolaire et aussi sur la variété des activités des conseillers en fonction pour constater que les responsabilités du conseiller d'orientation sont loin d'être nettement établies. (...) pour corriger cette déficience, nous croyons le temps venu de faire l'analyse des tâches du conseiller d'orientation qui pratique dans une commission scolaire<sup>76</sup>.

### *Les interventions de l'État*<sup>77</sup>

Au cours des années 1940, les écoles normales et les scolasticats-écoles normales adressent plusieurs requêtes à la sous-commission des écoles normales, revendiquant la mise en place d'un programme d'orientation scolaire et professionnelle. La sous-commission confie alors au père Alcantara Dion, en 1948, le mandat de la conseiller sur le cadre et la façon d'élaborer un tel programme. Dans son rapport déposé devant les membres de la sous-commission en 1949, le père Dion, qui s'inspire largement des arguments circulant chez les promoteurs de l'orientation, réaffirme la nécessité d'organiser des services d'orientation dans les établissements scolaires. À la suite de la recommandation des membres de la sous-commission, le rapport de Dion sert de base, lors de la réforme de 1953, à la rédaction d'un programme destiné aux écoles normales de la province<sup>78</sup>.

D'autre part, après une série d'études s'échelonnant sur plusieurs années, le comité catholique du conseil de l'Instruction publique autorise la formation, en 1952, d'un sous-comité d'orientation sous la présidence de M<sup>gr</sup> Émilien Frenette. Le mandat du sous-comité est alors de «procéder à l'élaboration d'un programme d'orientation pour les classes du cours primaire supérieur» et de renseigner le surintendant du département de l'Instruction publique «sur les qualifications professionnelles des candidats à la pratique de l'orientation dans les

76. Comité catholique du conseil de l'Instruction publique, *Mémoire présenté à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec* (Québec, Gouvernement du Québec, 1962), 140.

77. Contrairement à l'idée généralement admise, la nouvelle problématique concernant la conception de l'État sépare l'ensemble des appareils administratifs du personnel exécutif qui est formellement en position de contrôle. Autrement dit, il ne faut pas confondre État et gouvernement. Voir entre autres, Touraine, *La voix et le regard* (Paris, Seuil, 1978).

78. M<sup>gr</sup> Hammed Mellouki, *op. cit.*, 157.

commissions scolaires<sup>79</sup>». Il doit aussi définir les conditions d'établissement d'un service provincial d'orientation, approuver les diverses publications en circulation dans les écoles et, finalement, préparer un programme d'éducation des adultes<sup>80</sup>.

De 1953 à 1961, le sous-comité met au point un programme complet de cours intitulé «renseignements sur les écoles et les professions» destiné aux élèves des classes du secondaire<sup>81</sup>. En même temps, il recommande pour approbation plusieurs manuels d'information scolaire et professionnelle qui deviennent rapidement en usage dans les classes de septième année, de huitième année et de neuvième année. Enfin, le sous-comité élabore une procédure par laquelle le dossier de chaque aspirant au poste de conseiller en orientation dans les commissions scolaires est d'abord analysé avant d'être approuvé par le département de l'Instruction publique<sup>82</sup>.

En dépit des travaux réalisés par le sous-comité, son efficacité est remise en question à la fin des années 1950. En effet, la plupart des membres étant aussi engagés dans d'autres activités professionnelles, ils ne peuvent accorder au sous-comité tout le temps nécessaire pour la mise en place d'un véritable service d'orientation. Aussi, en 1961, le comité catholique du conseil de l'Instruction publique élève le sous-comité au rang de sous-commission. Et pour accroître la représentativité de cet organisme, le nombre de membres passe de 7 à 12. Dans le but d'identifier de façon précise et adéquate les problèmes inhérents à l'organisation et à la structuration d'un service d'orientation, la sous-commission est divisée en quatre sous-comités chargés respectivement du recrutement des conseillers en orientation, de l'élaboration des programmes et du matériel didactique, et de la recherche en psychométrie et en information<sup>83</sup>. Pour accélérer les travaux, le département de l'Instruction publique inaugure, quelques mois avant la création de la sous-commission, un service d'orientation scolaire et professionnelle. Ce nouveau service, dirigé par J.-Aurèle Gagnon, comprend trois sections. L'objectif poursuivi à l'intérieur de la première section est de venir en aide aux commissions scolaires dans l'organisation de leur service et de leur programme d'orientation; la

---

79. Comité catholique du conseil de l'Instruction publique, *op. cit.*, 128.

80. *Ibid.*

81. En 1956, le cours primaire complémentaire et primaire supérieur deviennent le cours secondaire public.

82. Comité catholique du conseil de l'Instruction publique, *op. cit.*; département de l'Instruction publique, «Rapport du service d'orientation scolaire et professionnelle», *Rapport du Surintendant de l'Instruction publique* (1961-1962): 103 et 104.

83. Comité catholique du conseil de l'Instruction publique, *op. cit.*, 128-129; département de l'Instruction publique, *op. cit.*, 105.

section d'information scolaire et professionnelle est chargée de recueillir et de diffuser des renseignements sur le monde du travail; la dernière section, enfin, s'attarde plus particulièrement à la recherche en psychométrie<sup>84</sup>.

Par ailleurs, s'inspirant d'une partie du mandat du sous-comité créé en 1952, le comité catholique du conseil de l'Instruction publique normalise, en juin 1963, la pratique et la formation des conseillers en orientation<sup>85</sup>. Dorénavant, ces derniers devront, d'une part, faire la preuve qu'ils détiennent une maîtrise, une licence ou un doctorat en orientation scolaire et professionnelle et, d'autre part, obtenir la permission de la sous-commission avant de pratiquer dans une commission scolaire. Toutefois, les candidats qui ne répondront pas à ces critères pourront recevoir l'autorisation de pratiquer pour une période maximale de trois ans, mais à la condition de travailler au sein d'un service supervisé par une personne compétente et qualifiée<sup>86</sup>.

### *Contours de la pratique de l'orientation scolaire et professionnelle*

Pour reprendre l'expression colorée d'Antoine Baby, professeur en sociologie de l'éducation à l'Université Laval, la problématique de la «prédestination» semble au cœur des conceptions alimentant la pratique des conseillers en orientation au cours de cette période<sup>87</sup>. En d'autres mots, il faut découvrir, précise-t-il, la place la plus appropriée que doit occuper l'individu dans la société. En fait, nous sommes ici en face d'une utopie qui traverse la conception que le public, les parents et les étudiants ont de ce type de professionnel. La plupart des gens croit, en effet, que le conseiller en orientation peut et doit parvenir à trouver la place qui revient à un individu sur le marché du travail. Pour Hagstrom, cette utopie a une fonction importante, et chaque science possède cette utopie qui lui permet, justement, de s'établir et d'attirer la reconnaissance. En somme, l'utopie, toujours

84. *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, II: Les structures pédagogiques du système scolaire (suite)* (Québec, Gouvernement du Québec, 1964), 275.

85. Toutes les institutions offrant une formation en orientation exigent préalablement le baccalauréat ou l'équivalent comme condition d'admission. Cependant, en plus de la confusion régnant au cœur de la pratique de cette profession dans les écoles, la durée et la structure des programmes de formation divergent beaucoup d'une institution à l'autre. Selon les institutions, les cours peuvent durer deux, trois ou quatre ans; à certains endroits, on insiste sur une formation psychologique alors qu'ailleurs, c'est l'information scolaire et professionnelle ou les problèmes scolaires qui est principalement au programme, etc. Comité catholique du conseil de l'Instruction publique, *op. cit.*, 141.

86. Comité catholique du conseil de l'Instruction publique, *Procès-verbaux du Comité catholique du CIP*, 12 juin 1963, 647-648.

87. Entretien avec Antoine Baby, 16 juillet 1992.

selon ce chercheur, sert principalement à attirer vers la nouvelle discipline le support et l'approbation des membres de l'ensemble de la communauté scientifique et du public. Pour Baby comme pour la plupart des personnes interrogées sur ce sujet, cette problématique de la prédestination, cette utopie provient, en somme, d'un certain pragmatisme américain, c'est-à-dire de la nécessité d'orienter l'individu vers l'emploi qui lui convient le mieux en tenant compte de ses intérêts et de ses aptitudes.

Deux auteurs américains semblent avoir influencé les conceptions et les approches des conseillers en orientation du Québec. Parsons (*Choosing a Vocation*, 1909), qui conçoit l'orientation professionnelle à partir de la psychologie différentielle, tente d'établir une adéquation entre la connaissance de soi (intérêts, habiletés) et la connaissance des professions et de leurs principales caractéristiques. L'Allier et ses collaborateurs précisent qu'ici «le choix professionnel est considéré comme un événement qui se produit à un moment précis de la vie d'une personne et ce choix est fait à partir de données objectives tirées de la personne et du monde des occupations<sup>88</sup>».

Les travaux de l'Américain Donald Super marquent aussi les conceptions et la pratique de l'orientation au Québec au cours des années 1950. Même si le problème du choix professionnel est au centre des travaux de Super, celui-ci se distingue de l'approche privilégiée par Parsons. Pour Super, le choix professionnel d'un individu s'insère plutôt dans un processus impliquant une série d'adaptations et de décisions successives qui permettent à ce dernier de se définir une image réaliste. Selon L'Allier et ses collaborateurs, «cette conception du choix professionnel sous-tend (...) l'idée d'un développement que l'on peut étroitement associer à la psychologie développementale de la croissance<sup>89</sup>». Selon Antoine Baby et Eddy Slater<sup>90</sup>, cette prédominance de la psychologie (différentielle ou développementale) au sein des approches dont s'inspire l'exercice de la profession se fait au détriment de l'adoption d'une perspective plus sociologique, c'est-à-dire une perspective qui prend en considération les déterminants socio-économiques et les multiples facettes de la condition humaine dans les processus d'orientation.

Donc, globalement, la pratique de l'orientation est caractérisée par l'utilisation de tests d'intelligence, d'aptitudes et d'intérêts — sur une base individuelle et collective — par des entrevues et par de l'infor-

---

88. P. L'Allier *et al.*, «L'orientation professionnelle au Québec depuis le rapport Parent», *L'orientation professionnelle*, 17,4 (décembre 1981): 38.

89. *Ibid.*, 39.

90. Entretiens avec Antoine Baby, 16 juillet 1992, et avec Eddy Slater, 27 mars 1992.



mation sur le marché du travail. Le conseiller en orientation a la tâche de constituer un dossier scolaire, de faire examiner les élèves par un médecin, d'administrer des tests, de recueillir de la documentation sur le marché du travail et d'effectuer des entrevues<sup>91</sup>. Les tests d'intelligence les plus utilisés alors sont l'épreuve d'habileté mentale générale de Paul L'Archevêque, les examens Otis-Ottawa et les épreuves intellectuelles élaborées par l'Institut canadien d'orientation professionnelle. Pour évaluer les aptitudes propres à chaque individu, les praticiens de l'orientation se réfèrent entre autres au test d'intelligence des relations spatiales du frère Gédéon, aux tests d'aptitude mécanique de Gérard Désautels, au *Revised Minnesota Paper from Board Test* et au MacNitt-Berthier. Enfin, la mesure de la personnalité semble possible grâce au test Bernreuter-Ottawa (appréciation de la stabilité émotionnelle, de l'introversivité, de la domination, etc.), au Bell-Ottawa, qui mesure le degré d'adaptation aux points de vue, et à la traduction du test de Pintner, qui permet d'évaluer, chez les enfants de la quatrième à la neuvième année, la domination ou la soumission, l'extraversivité ou l'introversivité, la stabilité ou l'instabilité<sup>92</sup>.

Cette insistance sur les tests est liée à l'approche préconisée au sein des théories structurelles (Parsons). Comme le souligne L'Allier et ses collaborateurs, «l'entrevue dirigée et le testing constituent les moyens privilégiés par les tenants d'une approche structurelle pour aider une personne dans l'établissement de son choix professionnel<sup>93</sup>». Cependant, l'influence des travaux de Super, au Québec, change substantiellement la pratique de certains conseillers en orientation. À partir du milieu des années 1950, une troisième perspective, celle du «counseling» rogerien, commence à faire, mais timidement encore, concurrence aux deux premières, grâce, entre autres, aux efforts de Roch Duval. Les théories développementales qui s'inspirent des travaux de Karl Rogers «mettent l'accent sur le counseling comme méthodologie première pour aider une personne dans le développement de son processus de choix professionnel et d'élaboration de son choix de carrière<sup>94</sup>». Toutefois, cette conception de l'orientation scolaire et professionnelle ainsi que la pratique qui en découle ne connaîtront leur plein essor que dans les années 1970<sup>95</sup>.

91. W. Éthier, «Aperçu historique...», *loc. cit.*; entretien avec Eddy Slater, 27 mars 1992.

92. Frère Gédéon, «La pratique de...», *loc. cit.*, 136 et 137. J.-L. Pagé, «À propos d'orientation...», *loc. cit.*, 145.

93. P. L'Allier *et al.*, *loc. cit.*, 40.

94. *Ibid.*

95. Voir P. L'Allier *et al.*, «L'orientation scolaire et professionnelle au Québec depuis le rapport Parent (suite)», *L'orientation professionnelle*, 18,2 (automne 1982): 5-20.

En outre, l'exercice de la profession de conseiller en orientation dans les écoles n'est pas sans heurter les prérogatives d'autres agents scolaires. Des enseignants affichent une certaine méfiance face à la présence de ce type particulier de professionnels. La plupart d'entre eux craignent un rétrécissement de leur champ de compétence. C'est ce que semble exprimer Roch Duval lorsqu'il dit: «c'est évident qu'il y avait une sorte d'intrusion dans les classes, dans les dossiers scolaires des enfants et des jeunes gens; et cela déplaisait aux professeurs. Ils se sentaient épiés par le fait que des non-enseignants, des gens extérieurs à la classe, jettent des regards inquisiteurs, indiscrets, dans les notes scolaires<sup>96</sup>.»

Plusieurs raisons sont à la source de l'opposition de certains enseignants à l'implantation de l'orientation dans les écoles. À titre d'exemple, plusieurs pensent que les disciplines générales suffisent, que l'orientation spécialise trop les élèves et que les options sont beaucoup trop prématurées. Aussi, la pratique de l'orientation en milieu scolaire oblige à faire une soudure entre le monde de l'éducation et celui du travail. Et parce qu'il s'agit là, précise Roch Duval, d'une tentative de concilier le but désintéressé de l'éducation, toujours plus cher aux enseignants, avec le but utilitaire, ces derniers résistent à la présence de ce professionnel<sup>97</sup>.

Les relations entre les inspecteurs d'écoles et les conseillers en orientation semblent elles aussi quelque peu tumultueuses. Les inspecteurs désirent que l'exercice de l'orientation soit placé sous leur juridiction. Dès la fin des années 1940, les inspecteurs veulent s'assurer le contrôle d'une telle organisation en faisant de l'orientation un service auxiliaire de l'inspection. En somme, le corps inspectoral veut participer activement au développement de l'orientation dans les écoles avant d'être devancé par d'autres groupes de professionnels. Dans ce nouveau service, les inspecteurs auraient principalement la tâche d'administrer et d'interpréter les tests<sup>98</sup>. Seulement voilà, les conseillers en orientation ne désirent pas s'associer à des agents exerçant un certain contrôle sur les élèves et les enseignants<sup>99</sup>. Certains conflits animent aussi les relations entre les conseillers en orientation et les directeurs d'écoles. Ceux-ci s'intéressent fortement aux résultats des tests administrés par les conseillers. Ils désirent avoir un

96. Entretien avec Roch Duval, 13 avril 1992. Cette position est aussi partagée par Roland Vinette dans un entretien réalisé le 22 juillet 1992.

97. Roch Duval, «L'évolution de l'orientation professionnelle», *L'orientation professionnelle*, 1,2 (novembre 1964): 9.

98. J.-L. Pagé, «À propos d'orientation...», *loc. cit.*, 149. Charles-A. Shaffer, «L'orientation scolaire», *L'Éveil*, 3,2 (octobre 1947): 18-19.

99. Entretien avec Antoine Baby, 16 juillet 1992.

accès privilégié à ces résultats et, surtout, en rendre compte personnellement à l'élève et aux parents<sup>100</sup>.

En outre, plusieurs différends opposent les conseillers en orientation et les psychologues à un moment où la définition des tâches des uns et des autres à l'intérieur de l'organisation scolaire est pour le moins imprécise. C'est d'ailleurs là un premier facteur explicatif du conflit existant entre conseiller et psychologue. Dans la pratique quotidienne de leur métier, chacun semble empiéter sur le champ de compétence de l'autre<sup>101</sup>. Assez, en tout cas, pour qu'un conseiller en orientation et un psychologue sentent la nécessité de partager leur vision respective des tâches à accomplir<sup>102</sup>. En ce sens, l'intégration complète de l'orientation dans les écoles constitue un enjeu important. Les psychologues sont généralement plus scolarisés que les conseillers en orientation, mais ces derniers sont appelés, avec l'appui de la commission Parent et de certains intellectuels comme Arthur Tremblay, à jouer un rôle important en milieu scolaire, un rôle que leur envient les psychologues<sup>103</sup>.

À la fin des années 1950, l'organisation scolaire forme donc un espace où s'affrontent différents groupes d'acteurs aux intérêts divergents. L'émergence de l'orientation scolaire et professionnelle, qui fait partie du processus de différenciation du travail scolaire dont nous avons parlé au début de cet article, relève de ce mouvement de redéfinition et de partage de l'espace scolaire et devient, par conséquent, un enjeu autour duquel s'organisent les luttes que se livrent les conseillers en orientation, les inspecteurs d'écoles, les directeurs d'écoles et les psychologues<sup>104</sup>.

Les conflits mettant en scène les conseillers en orientation et les autres agents scolaires semblent le résultat inhérent, si on en croit Jobert<sup>105</sup>, à tout processus d'émergence d'un nouveau champ de connaissances et de pratique, où la lutte pour l'autonomie et l'auto-contrôle de la profession est centrale et s'organise presque toujours autour de la production, de la diffusion (enseignement et délivrance des diplômes) et de l'utilisation (intervention auprès de la clientèle) du savoir. L'opposition entre psychologues et conseillers en orientation,

100. Entretiens avec Eddy Slater, 27 mars 1992, et avec Charles Bujold, 15 mai 1992.

101. Voir, entre autres, la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, *op. cit.*, 275 et 276.

102. L. Pelletier et R. Chamard, «Conseiller d'orientation et psychologue scolaire: coexistence pacifique», *Recherche, orientation*, 2,4 (septembre-octobre 1962): 8-13.

103. Entretiens avec Antoine Baby, 16 juillet 1992, et avec Richard Joly, 22 juillet 1992.

104. Voir M'hammed Mellouki, «Les personnels de l'enseignement du Québec», *Revue des sciences de l'éducation*, 27,3 (1991): 372 et 373.

105. Guy Jobert, «Processus de professionnalisation et production du savoir», *Éducation permanente*, 80 (1985): 131 et suivantes.

par exemple, illustre bien l'hypothèse de Jobert. Ainsi, pendant la période étudiée, ces derniers s'efforcent de légitimer la nécessité de leur domaine de connaissances auprès des autorités scolaires et du public, mettent sur pied des centres de formation et de pratique de l'orientation et tentent de se démarquer de la connaissance psychologique, en insistant sur les réalités du marché du travail et l'importance de l'information scolaire et professionnelle<sup>106</sup>.

La pratique de l'orientation dans les cadres scolaires est donc teintée de méfiance, d'incompréhension et de luttes d'intérêts. Dans ce contexte, une majorité de spécialistes de l'orientation s'interrogent sur la place et le statut des conseillers en orientation dans les écoles. D'emblée, on parle d'une crise de conscience reliée principalement à l'absence de tradition, d'association professionnelle forte et de reconnaissance du statut professionnel de conseiller en orientation<sup>107</sup>. Pour plusieurs, la solution à ce problème passe inévitablement par la création d'une véritable association professionnelle, c'est-à-dire une corporation<sup>108</sup>. Évidemment, cela requiert une division plus poussée des tâches au sein de l'organisation scolaire.

La période s'échelonnant de 1930 à 1960 est malgré tout centrale dans le développement de la discipline et du champ de la pratique de l'orientation scolaire et professionnelle. C'est au cours de cette période que les conseillers en orientation développent les idées, les conceptions et le savoir-faire qui alimentent la pratique de cette profession tout en l'appuyant sur des bases scientifiques. En outre, malgré les problèmes rencontrés dans l'établissement de la discipline dans les écoles, encore précaire pendant cette période, on ne peut

---

106. En 1947, l'École de pédagogie et d'orientation est réorganisée en quatre départements en 1961, dont un département d'orientation et un département de psychologie. La place importante qu'occupent de plus en plus les cours de psychologie dans le programme d'orientation a conduit à la création d'un département de psychologie en 1961. En 1964, l'École de pédagogie et d'orientation prend le nom d'École des sciences pédagogiques et psychologiques. Dès 1965, le département de psychologie acquiert son autonomie, l'École de psychologie est créée et l'École des sciences pédagogiques et psychologiques devient la Faculté des sciences de l'Éducation. À partir de ce moment, la lutte que livre le département d'orientation de l'Université Laval à l'École de psychologie pour conserver son indépendance constitue une étape importante dans l'affirmation de l'autonomie de la profession de conseiller d'orientation. Voir département d'orientation de l'Université Laval, *Mémoire présenté à la commission d'études de l'Université Laval par le département d'orientation de la Faculté des sciences de l'Éducation* (Département d'orientation, Université Laval, 22 février 1966), 22 p.

107. Roch Duval, *Principes de morale professionnelle à l'usage des conseillers d'orientation, des psychologues cliniciens, des éducateurs de carrière* (Québec, Presses de l'Université Laval, 1956), 117 et suivantes.

108. Joseph Savard, *Le statut professionnel du conseiller en orientation de la province de Québec*. Communication présentée le 15 décembre 1956 lors du 15<sup>e</sup> anniversaire de l'ILOP, Archives de l'Université Laval.

négliger l'ampleur du travail accompli par les pionniers de l'orientation au Québec. Et à l'aube de la Révolution tranquille et de la réforme de l'éducation, l'orientation scolaire occupe une place importante dans les discours des réformateurs qui s'appêtent, en ce début des années 1960, à restructurer tout le système éducatif québécois.